



PROTOCOLE COVID-19



Port du masque obligatoire (à votre charge) dès l'entrée dans la salle et pendant toute la partie, jusqu'à la sortie de la salle ; les pots ou collations ne seront pas autorisés. **La capacité de la salle est limitée à 19 personnes.**



Désinfection obligatoire des mains (gel hydro-alcoolique à disposition fourni par le club)



Désinfection obligatoire des tables avant et après la séance (produit fourni par le club)



Emargement obligatoire sur la feuille de présence à chaque séance avec son stylo personnel (dans un but de traçabilité si problème)



Utilisation de son **jeu personnel obligatoire**.



Ce protocole devra être accepté, daté et signé par chaque participant

Le Président
Laurent Dumont